

Bourgoin-Jallieu

CSBJ RUGBY / PRO D2

À la croisée des chemins avec deux matchs de suite à la maison

Le CSBJ Rugby avait fort à faire ce jeudi 12 novembre avec la réception d'Aurillac. Une semaine après avoir perdu sur le fil à Carcassonne (15-13), les Berjalliens retrouvaient le stade Pierre Rajon avec l'ambition de signer un exploit. Car Aurillac, c'est du solide cette saison. Avant de se rendre à Bourgoin, les Auvergnats occupaient tout simplement la place de dauphin du LOU, avec six victoires en huit matchs. Mais le CSBJ, retombé dans la zone de relégation, se devait d'y croire...

Une nouvelle fois, le revers subi à Carcassonne a été frustrant. Les Berjalliens ont en effet mené jusqu'à la 79^e mn, avant d'être crucifiés par une pénalité de l'inévitable ouvreuse uruguayen Felipe Berchesi. En première mi-temps, sans être flamboyants, les coéquipiers de Jean-François Coux s'étaient montrés solides. Ils menaient 13-6 à la pause sans avoir été réellement inquiétés, Greg Puyo ayant profité d'une inspiration au pied de Jérôme Bosviel pour inscrire un essai à la 38^e mn. La 2^e période était plus com-



Après s'être inclinés sur le fil à Carcassonne (15-13), les Berjalliens recevaient un gros morceau ce jeudi 12 novembre : Aurillac.

pliquée. Le CSBJ n'arrivait pas à concrétiser. Quelques points sur pénalités étaient égarés en route et Carcassonne refaisait tout doucement son retard. Jusqu'à la cinquième pénalité inscrite par Berchesi, qui scellait le sort d'un match pourtant à la portée des "Ciel et Grenat". Malgré le point de bonus défensif, l'opération comptable n'était pas terrible, le CSBJ (15^e avec 12 points, deux victoires, six défaites) étant doublé par son adversaire du jour au classement.

Un succès face à Aurillac était donc espéré, même si

les hommes de Serge Lairle et Alexandre Péclier n'étaient pas décrochés, quatre équipes n'étant qu'à une longueur devant. À l'heure où nous imprimions ces pages, on ne connaissait pas encore le résultat. En cas de défaite, le CSBJ aura une nouvelle occasion de marquer des points à la maison vendredi 27 novembre. C'est Mont-de-Marsan qui viendra à Rajon. Un autre défi de taille, mais pas insurmontable, cette équipe ayant déjà perdu cinq fois avant la 9^e journée.

Stéphane Perrin

LES NOTAIRES AU CAFÉ

Des conseils gratuits servis sur un plateau !



Samedi, les notaires sont allés à la rencontre du public pour donner des consultations gratuites dans le cadre de l'opération "Conseil du coin". Le rendez-vous était donné au café l'Albion.

Un proverbe dit que l'habit ne fait pas le moine. Et bien, samedi 7 novembre, nous avons pu le constater au Café L'Albion. De 9h à 12h, la clientèle était peu ordinaire dans l'établissement situé rue du Premier atelier, des notaires donnant des conseils gratuits. Le "Conseil du Coin" est né en référence au "Bistrot du Coin". Les notaires sortent de leurs études et proposent des rendez-vous à tous les citoyens dans des lieux de la vie quotidienne. Par cette action, ils défendent l'accès au droit pour tous.

Alors, samedi, les conseils gratuits délivrés autour d'un café ont été nombreux. Les notaires étaient facilement identifiables par des supports d'affichette. L'un d'entre eux portait une écharpe rouge, le signe de ralliement de l'opposition que les notaires mènent contre le projet de la loi Macron. Caroline Bedel-Bonjean, Carine Mathieu, Philippe Jacquet et Gilles

Pagliarioli ont répondu aux interrogations des personnes venues solliciter des conseils juridiques. Droits de succession, testaments, PACS, donation et projets immobiliers étaient les principaux sujets de préoccupation.

Le mouvement du "conseil du coin" a été lancé pour rappeler que les notaires assurent un conseil gratuit pour tous et partout. Cette opération a aussi été initiée en réaction à la déréglementation de la profession prévue par la loi Macron. Ainsi, plusieurs fois dans l'année, des notaires effectuent des permanences dans des cafés, dans une centaine de villes de France. Depuis le lancement de cette initiative, plus de 9 000 consultations gratuites ont été offertes. Il faut savoir que seulement 35 % des conseils dispensés par les notaires sont suivis par des actes officiels. Ce service rendu au public fait partie de la déontologie des notaires. C'est une partie importante

de leur métier. Et comme tout se passe entre les murs d'un office notarial, le grand public ne le sait pas assez. On estime à près de 5 millions le nombre de conseils gratuits dispensés par an par les notaires de France dans les 5 893 points de réception de la clientèle (4 500 offices et 1 333 bureaux annexes). C'est la dernière profession qui conseille gratuitement.

Il n'y a pas besoin d'être riche pour demander des conseils à un notaire. La crise, l'éclatement de la famille, la dépendance entraînent souvent de graves difficultés financières. Grâce aux réseaux sociaux, ce mouvement du "Conseil du Coin" connaît arrive à se pérenniser. Les citoyens ne s'y trompent pas. Ils sont présents et attendent avec impatience ce rendez-vous.

Retrouvez les prochaines dates et les lieux sur internet : www.conseilducoin.fr ou www.chambre-38.notaires.fr

Carole Muet

CSBJ RUGBY

À l'école de l'arbitrage...

